

PLF 2017

PROJET DE LOI DE FINANCES

POUR UNE FRANCE FRATERNELLE

UN BUDGET
AU SERVICE
DE LA COHÉSION



www.ville.gouv.fr
www.jeunes.gouv.fr
www.sports.gouv.fr
www.associations.gouv.fr



@Ville_gouv
@Jeunes_gouv
@Sports_gouv
@Asso_gouv



/villegouvfr
/jeunes.gouv.fr
/sports.gouv.fr

PLF 2017

1 409 MILLIONS D'EUROS



SOIT UNE AUGMENTATION DE

8%

PAR RAPPORT À 2016

PRIORITÉ JEUNESSE

477 MILLIONS D'EUROS

OBJECTIF PRIORITAIRE : RENDRE LE SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL

TOUS SPORT

521 MILLIONS D'EUROS (DONT CNDS : 260 MILLIONS D'EUROS)

OBJECTIF PRIORITAIRE : SOUTENIR LA CANDIDATURE DE PARIS 2024 ET ASSURER L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES EN TERMES D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



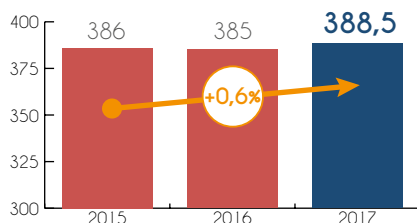
POLITIQUE De La VILLE

411 MILLIONS D'EUROS

OBJECTIF PRIORITAIRE : DÉVELOPPER L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS ET POURSUIVRE LA RÉNOVATION URBAINE

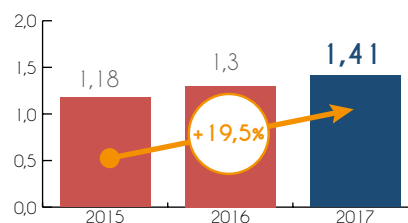
BUDGET DE L'ÉTAT

(en Mds d'euros)



BUDGET DU MINISTÈRE

(en Mds d'euros)



Le budget 2017 répond à la priorité posée par le Président de la République : préserver notre démocratie et assurer la cohésion nationale.

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports est un acteur majeur de cette ambition, ce qui justifie que, dans un contexte de baisse du budget général, le budget du ministère augmente.

Les crédits alloués servent donc cet objet général de cohésion en actionnant 4 leviers :

- L'engagement et la citoyenneté
- L'emploi et l'insertion
- Le rassemblement des Français autour des grands événements sportifs
- La mixité sociale et l'égalité des territoires

Avec Hélène Geoffroy et Thierry Braillard, nous sommes une équipe à l'offensive, résolue à agir face aux défis immenses auxquels la France est aujourd'hui confrontée.

PATRICK KANNER

Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports



La hausse sensible du budget consacré par l'État aux politiques sportives pour l'année 2017 témoigne de notre volonté de placer le sport au cœur de nos politiques publiques :

- d'être au rendez-vous des grandes échéances sportives de demain dont la candidature de la France aux JOP 2024 ;
- de développer la création du lien social par la généralisation de la pratique du sport ;
- de poursuivre nos efforts afin de préserver l'éthique sportive.

En matière de sport pour tous, l'État est également au rendez-vous. La situation financière du CNDS, critique en 2012, s'améliore et la capacité d'intervention de l'établissement sera renforcée pour 2017 : 10 M€ supplémentaires seront notamment affectés aux subventions d'équipement afin de développer et optimiser les infrastructures sportives dans les territoires ultramarins et en Corse, alors que 9,7 M€ seront à nouveau consacrés au plan Citoyens du Sport.

THIERRY BRAILLARD

Secrétaire d'État en charge des Sports



Les quartiers populaires inspirent la France par leurs potentialités et leur diversité. Le budget de la politique de la Ville, une nouvelle fois maintenu en 2017 dans un contexte budgétaire très contraint, délègue aux acteurs de la politique de la Ville les moyens de faire vivre la promesse républicaine dans les quartiers prioritaires.

Ce budget de 411 M€ est la traduction concrète de la volonté de l'État d'agir structurellement et sur la durée pour les quartiers populaires, contre l'apartheid social et territorial.

Il marque également la continuité de l'action du Gouvernement pour le soutien aux associations de proximité, le renforcement de la présence des adultes et des services publics pour lutter contre le sentiment d'abandon, pour rendre effective la participation des habitants et transformer leur cadre de vie.

HÉLÈNE GEOFFROY

Secrétaire d'État en charge de la politique de la Ville



PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT ET LA CITOYENNETÉ

Le Gouvernement a la volonté de soutenir le développement d'une véritable culture de l'engagement dans notre pays. Éducation morale et civique à l'école, soutien à la vie associative et promotion de l'éducation populaire, création d'une réserve civique, congé d'engagement, compte engagement citoyen, reconnaissance de l'engagement dans les parcours universitaires... des mesures volontaristes et cohérentes dont la clé de voûte est le Projet de loi Égalité Citoyenneté en cours de discussion au Sénat.

Service Civique : Objectif 150 000 jeunes en 2017

Une stratégie : Une ouverture du Service Civique à de nouveaux viviers en garantissant les fondamentaux : un engagement volontaire, au service de l'intérêt général.

Service Civique adapté pour les sapeurs-pompiers, simplification de l'accès des étrangers résidant en France (service civique réfugiés et pour les détenteurs d'un titre de séjour pluriannuel), diversification des structures pouvant être agréées.

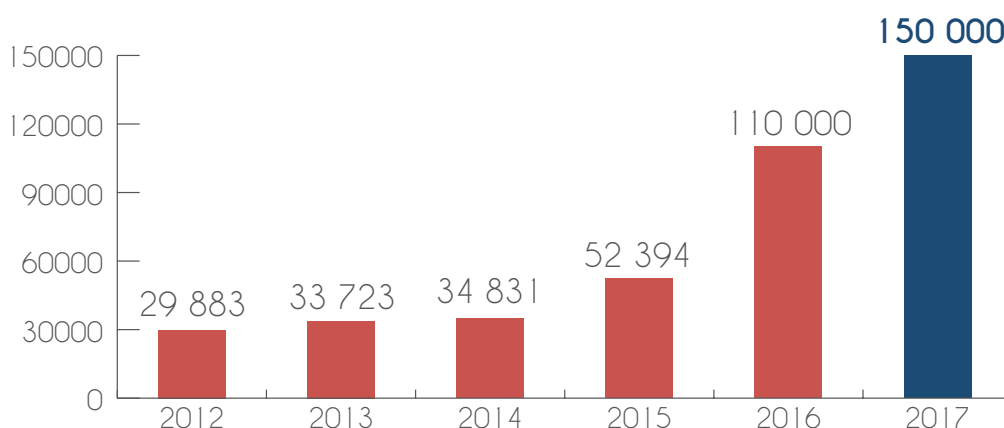
Des moyens :

FINANCIERS :
 **390 M€**
 (+36 %)

HUMAINS :


50 créations de postes
 dans les services déconcentrés du ministère pour accompagner la montée en charge ambitieuse au plus près des territoires et **5 emplois** en renfort des effectifs de l'Agence du service civique (les effectifs ont triplé depuis 2012 passant de 15 emplois à 51 emplois en 2017)

NOMBRE DE JEUNES EN SERVICE CIVIQUE DEPUIS 2012



La France s'engage (LFSE)

Depuis juin 2014, **1 15 associations, entreprises et fondations** ont été distinguées par le label LFSE dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la solidarité, de l'écologie, de la santé, de la citoyenneté.



Pour 2017, **15 M€ financeront, via le Programme investissement d'avenir** (PIA), le déploiement de nouveaux projets.

Former des bénévoles associatifs

22 M€ → Pour la formation de **150 000** bénévoles, élus ou responsables d'activité ou associatifs et les crédits du FONJEP

5 600 postes FONJEP → maintenus au niveau de 2016

SOUTENIR L'EMPLOI ET L'INSERTION

L'emploi est depuis 2012 la priorité constante du Gouvernement. Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports s'engage pleinement dans cette bataille.

Embauche PME

Soutien financier des entreprises de moins de 250 salariés qui recrutent. À fin août 2016, sur 580 000 aides enregistrées, 36 % concernaient des jeunes.

1,7 million d'aides devraient être versées au total en 2016-2017 et 612 000 jeunes devraient en bénéficier.

« **Embauche PME** » est prolongé en 2017 pour un coût évalué à 3,6 milliards d'euros en AE et 1,9 milliard d'euros en CP, donc un effort supplémentaire de 0,7 milliard d'euros.

La Garantie Jeunes

En 2017, le dispositif qui allie **un accompagnement renforcé vers l'emploi** sera généralisé sur tout le territoire.

L'emploi associatif

Le dispositif d'aide à l'embauche mis en place dans les PME et accessible aux associations de moins de 250 salariés a été mobilisé par 10 000 associations depuis le 1^{er} janvier 2016 (représentant un soutien de 4,25 M€). Cette mobilisation continuera en 2017.

Les associations sont des contributeurs actifs à l'emploi : **180 000 associations emploient 1,8 million de salariés en France.** Les associations bénéficieront en sus de la reconduction des mesures du CIEC, et une importante et équitable mesure de soutien à l'emploi dans le cadre des discussions qui interviendront au moment du vote du PLF 2017.

L'Agence France Entrepreneur (AFE)

Autour des membres fondateurs, l'État, la Caisse des dépôts et consignations, l'Association des régions de France, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, CCI France et l'Assemblée permanente des Chambres des métiers et de l'artisanat, l'AFE a pour mission de renforcer ses interventions dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

La Grande école du numérique (GEN)

La GEN a pour mission de labelliser, d'ici décembre 2017, 200 structures qui formeront 10 000 apprenants aux métiers du numérique, en priorité des jeunes éloignés du marché du travail, des femmes et des habitants des quartiers prioritaires.

EPIDE (établissement pour l'insertion dans l'emploi)

2 nouveaux centres seront ouverts en 2017, à Nîmes et à Toulouse, car le sud de la France est mal pourvu en centres EPIDE alors que le taux de chômage des jeunes y est supérieur à la moyenne nationale.

Au total, l'EPIDE comptera 20 centres pour accompagner des jeunes en difficulté scolaire, sans qualification ni emploi et en risque de marginalisation.

SESAME

PLAN DE SOUTIEN AUX MÉTIERS
DU SPORT ET L'ANIMATION



3,8 M€



Pour l'accompagnement de **1 500** jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle et résidant au sein d'un quartier politique de la ville ou d'une zone de revitalisation rurale.

SE RASSEMBLER AUTOUR DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



Paris 2024 : le projet d'une nation

En 2016, l'État a soutenu l'organisation de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à hauteur de 10 millions d'euros. Dans le cadre du PLF 2017, et sans attendre la décision du 13 septembre 2017 à Lima, **l'État souhaite impulser une dynamique autour de l'héritage de la candidature par la construction et la mise en œuvre d'un plan national.** Ainsi, dès 2017 un premier abondement de 10 millions d'euros y sera consacré et permettra notamment :

de financer un programme de construction de nouveaux équipements sportifs de proximité au service du sport pour tous et sur l'ensemble du territoire.

d'accompagner spécifiquement les associations sportives qui développent des projets éducatifs liant la pratique sportive en club et les établissements scolaires.

de soutenir la « Génération 2024 » avec les Fédérations pour favoriser la détection de nos jeunes talents et les accompagner dans leur projet de vie.

de développer le rayonnement international de la France par le déploiement de notre diplomatie sportive et l'accueil de grands événements.

Plan de développement des équipements sportifs en Outre-mer et en Corse

Une 1^{re} tranche de 10 M€ sera engagée pour la mise en œuvre d'un plan de développement pluriannuel ambitieux pour les équipements sportifs en Outre-mer. Le ministère de l'Outre-mer dégagera une enveloppe équivalente. **Plusieurs objectifs : la modernisation des équipements sportifs de proximité existants et l'installation d'équipements légers, le déploiement d'équipements structurants pour l'accueil des manifestations nationales et internationales,** car le sport de haut niveau joue un rôle de locomotive.

Ce plan de développement et d'optimisation sera également décliné en Corse, où les problématiques d'éloignement de la pratique et de vétusté des équipements sont réelles, sur un territoire déjà carencé en infrastructures sportives.

Dans le prolongement de l'EURO 2016, des événements exceptionnels à venir



Les championnats du monde de **Handball** : Du 11 au 29 janvier 2017

Les championnats du monde de **Hockey-sur-Glace** : Du 5 au 21 mai 2017

Les championnats du monde de **Lutte** : Du 21 au 26 août 2017

Les Jeux de la Francophonie à **Abidjan (Côte d'Ivoire)** : Du 21 au 30 juillet 2017

Maintien des subventions aux fédérations sportives

Compte tenu du rôle majeur des fédérations sportives dans le développement de la pratique sportive en France, **les subventions des fédérations sportives seront maintenues au niveau de 2016 pour un montant de 78,7 M€.**

Pour un sport irréprochable

Les crédits versés à l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) augmentent de 9 % (+0,7 M€).

Ils permettront d'étendre la gamme des contrôles et d'accroître leur nombre, et de maintenir les exigences de contrôle à la fois en quantité et en niveau de qualité, marquant ainsi la prise de position volontariste de la France en la matière.

Citoyens du Sport, 3^e année

Le plan Citoyens du Sport, issu du Comité Interministériel pour l'Égalité et la Citoyenneté de 2015, a connu sa première année pleine en 2016. Mais l'effort ne s'arrête pas là, et **pour 2017, à nouveau, des crédits lui seront consacrés (9,2 M€) sur les actions citoyennes, de formation, d'emploi, d'apprentissage de la natation (« J'apprends à nager », à hauteur de 1,5 M€).**

FAVORISER LA MIXITÉ ET L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Vivre ensemble dans les quartiers prioritaires

1 500 quartiers prioritaires de la ville (QPV) dont 218 en outre-mer, 7 500 associations de proximité, 326 délégués du préfet et délégués du gouvernement (mesure CIEC).

Ce budget de 411 M€ (dont 396 M€ de crédits d'intervention) assure le financement des « piliers » de la politique de la ville et des 435 contrats de ville signés à l'échelle intercommunale en 2015 :

La réussite éducative (77 M€) doit concerner tous les élèves, quel que soit le lieu de résidence et l'origine sociale.

4 000 adultes-relais (67,2 M€), vecteurs de lien dans les quartiers populaires.

Le soutien au secteur associatif (200 M€), en faveur de la cohésion sociale dans les quartiers.

L'accompagnement de la généralisation de l'expérimentation soirs et week-ends (5 M€).

Lutter contre l'apartheid social et territorial

Un dégel programmé début 2017 permettant de faire vivre la promesse républicaine et de financer la totalité de la reconduction du dispositif des CIEC à hauteur de 31 M€.

Concrétiser le nouveau programme de renouvellement urbain

- 5 Md€ d'équivalent-subventions principalement financés par Action Logement
- 20 Md€ d'investissements
- 216 quartiers d'intérêt national concernant plus de 2 millions d'habitants
- Environ 250 quartiers d'intérêt régional

Un an et 9 mois après l'annonce :



90 %

des protocoles de préfiguration des 216 quartiers nationaux ont été examinés et/ ou signés par les instances de l'ANRU et la totalité sera signée d'ici fin 2016.

47 protocoles régionaux sur 119 attendus **sont signés** (un protocole peut concerner plusieurs quartiers).

Des opérations anticipées sont aussi d'ores et déjà permises et financées.

Des amendements à venir au PLF permettront de renforcer les moyens de l'ANRU et des collectivités locales pour investir dans les quartiers en renouvellement urbain. Ainsi la force de frappe de l'ANRU sera amplifiée, les bailleurs et les collectivités pourront être davantage accompagnés dans des projets de qualité, apportant une réelle transformation en profondeur des quartiers.

Redonner vie au commerce de proximité

En sus de l'action de l'EPARECA, **une exonération fiscale pour les commerces de plus de 50 salariés** réalisant un chiffre de 12 M€ a été décidée car l'enjeu de la présence d'une offre commerciale est très important en termes d'image pour les 5 millions d'habitants des quartiers populaires, modestes et trop peu mobiles. **Une mesure de mixité et de rétablissement de la diversité commerciale dans les quartiers** (attractive pour les moyennes et grandes surfaces) sera également mise en œuvre.

Encourager la participation active et contributive des habitants

- **150 nouveaux conseils citoyens restent à installer d'ici mars 2017** pour 850 conseils citoyens déjà en fonctionnement. Dans la continuité de l'appel à projet dédié à la sensibilisation des conseils citoyens ;
- Ce sont **1 000 services civiques qui seront déployés dès 2017** pour conforter l'animation de cette instance dédiée aux habitants des quartiers prioritaires ;
- **1 000 €** issus des crédits déconcentrés de l'État seront **délégués à chaque conseil citoyen** pour assurer son fonctionnement la première année.



POLITIQUE
De La VILLE

PRIORITÉ
JEUNESSE

TOUS
SPORT

VIVE
LES ASSOS!

Contact presse :

Mélanie Branco, conseillère presse de Patrick Kanner :

01 49 55 34 67

presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr